

Conseil Syndical du 23 septembre 2021

Ordre du jour dans la convocation en annexe.

Présents : Jean-Claude BENNERY, Denis FOURNIER, Fernand GOURLOT, Claude LANCRENON, Bernard LELEU, Stéphanie RAMETTE, Jérôme RICOU, Guy TOUCHARD, Olivier NIOCHE, Michel LECLERCQ, Michel KLINGEMANN, Didier CHATELLIER, Raphael RAMETTE.

Absents excusés : Jack NIOCHE (pouvoir à Guy TOUCHARD), Christophe DUPONT (pouvoir à Bernard LELEU), Jean Pierre IMBAULT (pouvoir à Claude LANCRENON), Gerard DENIS (pouvoir à Fernand GOURLOT), Françoise ABSOLU (pouvoir à Claude LANCRENON), Philippe BALIN (pouvoir à Claude LANCRENON)

Participants à titre consultatif : Hugo LEPETIT (permanent de l'ASRL), Michel NORMAND (hydrogéologue)

Claude LANCRENON en tant que président ouvre la séance à 18h30. Il remercie les syndicats de leur présence et les invite à rester quelques instants en fin de séance pour fêter ce conseil en présentiel après plus d'un an de visioconférence.

Approbation du compte rendu du conseil syndical du 14 avril 2021

Le compte rendu est adopté à l'unanimité des présents et représentés

Présentation par Michel Normand

Michel NORMAND, hydrogéologue du BRGM à la retraite présente ses recherches. Plusieurs échanges s'en suivent et permettent de dégager la conclusion suivante : notre rivière manque de données suivies et régulières permettant de mieux comprendre son fonctionnement et donc d'avoir une gestion de la ressource en eau mieux adaptée.

A la suite de cette présentation, Bernard LELEU présente les recherches qu'il a mené sur le capteur de niveau installé au pont Leclerc. Les relevés de ce capteur présentent des anomalies régulières, l'entreprise commercialisant le capteur a été contactée et déclare que le problème pourrait venir du soleil se reflétant sur le haut du capteur, un « pare-soleil » a été installé et semble montrer des premiers résultats probants.

Retour sur les premières réunions de la CLE

Le président fait un retour sur les deux réunions de la CLE ayant eu lieu respectivement le 30 juin et le 26 aout. La première réunion a portée sur l'élection du président et des vices présidents de la CLE : élection de Mathieu SCHLESINGER (Maire d'OLIVET) en tant que président, deux syndics ont été élu vice-président Raphaël RAMETTE et Michel LECLERCQ. La deuxième réunion comprenait 3 points à l'ordre du jour et a été fidèlement retranscrite dans le compte rendu adressé par Sophie DERUYVER, le président demande à Hugo LEPETIT de transmettre dès le lendemain le dit procès-verbal à l'ensemble de syndics. Le point sur les Assises de la rivière Loiret représente de forts enjeux pour l'ASRL qui doit pouvoir faire entendre ses arguments auprès des partenaires et amené des modifications dans les conclusions de cette étude. Une réunion de travail à ce sujet organisée par la CLE doit avoir lieu dans un futur proche. Jérôme RICOU invite les syndics à s'investir sur ce sujet et de faire remonter les informations erronées présente dans les conclusions des Assises.

Point financier

Hugo LEPETIT présente l'affectation de résultat 2020, la liste des non valeurs 2020 ainsi que le budget supplémentaire 2021, ces 3 documents sont présents en annexe Le président soumet chaque document au vote, ils sont approuvés à l'unanimité des présents et représentés.

Questions diverses

Fernand GOURLOT attire l'attention des syndics sur Gobson, il demande s'il ne serait pas possible de réutiliser cet ancien barrage faisant fonction de bassin de décantation, il exprime qu'il faut se renseigner pour savoir si des curages sont de nouveau possible. S'il ne parait possible à l'heure actuelle d'utiliser à nouveau cette zone, il est précisé que le SMBL travaille actuellement sur la création de zones humides et d'expansion de crue qui pourrait permettre un apport de sédiments moindre de la part du Dhuy.

Didier CHATELLIER, président du Brochet Olivetain interpelle les syndics sur deux points : lors des travaux réalisés par la ville d'OLIVET sur les berges du camping en mars l'ouverture des vannes de crues alors qu'un empoissement de truites avait lieu la même semaine a entraîné une perte estimée à 700€ et le faucardage réalisé en septembre a entraîné une forte mortalité permis les alvins. Il souhaiterait faire une

demande de dédommagement auprès de la ville d'OLIVET pour ces deux interventions et qu'au minimum une meilleure coordination soit mise en place pour les prochains évènements similaire.

Un syndic remet en cause l'astreinte pour l'ouverture des vannes lors de l'épisode pluvieux du 13 au 15 juillet de cette année (suivi des manipulations en annexe), le président au contraire félicite et remercie les bénévoles qui s'impliquent les weekends, Jack NIOCHE, Guy TOUCHARD, Bernard LELEU et Claude LANCRENON, pour assurer des contrôles et les manipulations de vannes nécessaires. Il souligne aussi l'importance du soutien apporté par les techniciens de rivière auprès des bénévoles ainsi que la note d'astreinte diffusé chaque vendredi.

Claude LANCRENON propose la création d'un comité scientifique à l'ASRL composé principalement de membres extérieurs au conseil syndical. Ces derniers auront pour mission d'aider à une meilleure connaissance de la rivière, éventuellement d'orienter de futures actions et d'apporter un regard critique sur des études et données passées.

La séance est close à 21h00.

Le président de séance
Claude LANCRENON

Le secrétaire de séance
Hugo LEPETIT



Secrétariat :
336 allée Sainte Croix
45160 OLIVET

☎ 02 38 66 47 44
contact@asrl.fr
www.asrl.fr

Le 01/09/2021

Mesdames et Messieurs les syndics

CONVOCAION REUNION du CONSEIL SYNDICAL

Mesdames, Messieurs, Syndics de l'ASRL,

J'ai l'honneur de vous prier d'assister au conseil syndical de l'ASRL qui se tiendra

**Au Secrétariat de l'ASRL,
336 allée Sainte Croix à Olivet.
Le jeudi 23 septembre 2021 à 18 : 30.**

En cas d'empêchement, merci de retourner au secrétariat le pouvoir ci-joint, au bénéfice du Syndic de votre choix.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments dévoués.

ORDRE DU JOUR

- **Approbation du compte rendu du conseil syndical du 14 avril 2021**
- **Intervention de Michel Normand (hydrogéologue, BRGM)**
- **Retour sur les deux premières réunions de la CLE**
- **Point financier (affectation de résultat 2020, budget supplémentaire 2021)**
- **Questions diverses**

Le président,
Claude LANCRENON

Présentation des non valeurs 2021

Exercice	Référence de la pièce	N° ordre	Nom du redevable	Objet pièce	Montant restant à recouvrer	Motif de la présentation
2020	R-1-12	1	BIELECKI Andre	NA1	36,00 €	RAR inférieur seuil poursuite
2013	R-1-15	1	BOVET Jean Pierre	NA1	36,00 €	RAR inférieur seuil poursuite
2018	R-2-74	1	BRUNET Andre	RI1	106,78 €	Décédé et demande renseignement négative
2017	R-2-74	1	BRUNET Andre	RI1	103,60 €	Décédé et demande renseignement négative
2016	R-1-23	1	COMMUNEAU Stephane	NA1	36,00 €	RAR inférieur seuil poursuite
2014	R-1-21	1	COMMUNEAU Stephane	NA1	36,00 €	RAR inférieur seuil poursuite
2012	R-1-30	1	COMMUNEAU Stephane	NA1	36,00 €	RAR inférieur seuil poursuite
2013	R-1-26	1	COMMUNEAU Stephane	NA1	36,00 €	RAR inférieur seuil poursuite
2015	R-1-23	1	COMMUNEAU Stephane	NA1	36,00 €	RAR inférieur seuil poursuite
2015	R-13-111	1	CRIGNON Marie Claude	RI1	0,88 €	RAR inférieur seuil poursuite
2019	R-2-142	1	DUBOIS Arnaud	RI1	0,40 €	RAR inférieur seuil poursuite
2019	R-1-39	1	FEVRE GILLES	NA1	36,00 €	RAR inférieur seuil poursuite
2020	R-1-33	1	FEVRE GILLES	NA1	36,00 €	RAR inférieur seuil poursuite
2019	R-1-43	1	FRENNE Ludovic	NA1	36,00 €	RAR inférieur seuil poursuite
2012	R-1-50	1	GARNIER PASCAL	NA1	36,00 €	RAR inférieur seuil poursuite
2016	R-1-42	1	GARNIER Pascal	NA1	36,00 €	RAR inférieur seuil poursuite
2020	R-1-35	1	GARNIER Pascal	NA1	36,00 €	RAR inférieur seuil poursuite
2019	R-1-44	1	GARNIER Pascal	NA1	36,00 €	RAR inférieur seuil poursuite
2018	R-1-43	1	GARNIER Pascal	NA1	36,00 €	RAR inférieur seuil poursuite

2017R-1-41	1GARNIER Pascal	NA1	36,00 €RAR inférieur seuil poursuite
2014R-1-39	1GARNIER PASCAL .	NA1	36,00 €RAR inférieur seuil poursuite
2015R-1-41	1GARNIER PASCAL .	NA1	36,00 €RAR inférieur seuil poursuite
2014R-2-188	1GOUJON JACQUES	RIV	0,50 €RAR inférieur seuil poursuite
2014R-1-44	1GRASTEAU BENOIT .	NA1	36,00 €RAR inférieur seuil poursuite
2017R-2-203	1GUEVELER Claude	RI1	60,60 €Décédé et demande renseignement négative
2017R-2-213	1HOURY PIERRE	RI1	96,56 €Décédé et demande renseignement négative
2014R-2-212	1JALICON MARCEL .	RIV	109,35 €Décédé et demande renseignement négative
2013R-2-209	1JALICON MARCEL .	RIV	108,06 €Décédé et demande renseignement négative
2015R-13-279	1MESNARD ANDRE	RI1	49,58 €Décédé et demande renseignement négative
2013R-1-84	1MOIZARD JACQUES .	NA1	36,00 €Décédé et demande renseignement négative
2018R-1-70	1MULLER Roland	NA1	36,00 €RAR inférieur seuil poursuite
2015R-1-78	1MULLER Roland	NA1	36,00 €RAR inférieur seuil poursuite
2017R-1-78	1NAUD Andre	NA1	36,00 €RAR inférieur seuil poursuite
2016R-1-81	1NODDINGS Claire	NA1	36,00 €RAR inférieur seuil poursuite
2019R-1-74	1PIN FRANCK	NA1	36,00 €RAR inférieur seuil poursuite
2014R-1-94	1RICHOMME Jean Francoi	NA1	72,00 €Décédé et demande renseignement négative
2010R-2-359	1SCI TOMMARI	RIV	90,30 €Poursuite sans effet
2014R-1-102	1SIMOULIN THIERRY	NA1	36,00 €Décédé et demande renseignement négative
2011R-1-119	1SIRVEN FRANÇOIS AUTO	NAV	72,00 €RAR inférieur seuil poursuite
2013R-3-13	1TOUSSAINT .	RIV	96,04 €NPAl et demande renseignement négative
	TOTAL		1 902,65 €

Compte administratif 2020 et Affectation de résultat

CA ASRL 2020	CHARGES	PRODUITS	RESULTAT
RESULTAT DE L'EXERCICE	140 566.07€	165 433.33€	24 867.46€
EXCEDENTS DE FONCTIONNEMENT 2019		77 940.00€	77 940.00€
DEFICIT D'INVESTISSEMENT 2019			
RESULTAT CUMULE	140 566.07€	243 373.53€	102 807.46€

Budget supplémentaire 2021

BS ASRL 2021	CHARGES	PRODUITS
Reprise des excédents d'investissement (001)		24 752,63€
Reprise des excédents de fonctionnement (002)		78 054,83€
Matériel de transport (2182)	24 752,63€	
Fournitures non stockables (6061)	1 000€	
Carburants (60622)	200€	
Entretien rivière (615211)	66 692,18€	
Entretien matériel roulant (61551)	600€	
Autres biens mobiliers (61558)	7 500€	
Autres charges sociales (6470)	160€	
Créances admises en non valeur (6541)	1 902, 65€	
TOTAL	102 807,46€	102 807,46€

Manipulation des vannes lors de l'épisode pluvieux de Juillet

Date	Cote Loire Orléans	St Samson niveau	St Julien niveau	Tacreniers niveau	St Santin niveau	Notes St Samson ouverture totale : h=1,17-niveau	Notes St Julien ouverture totale : h=1,17-niveau	Notes Tacreniers	Commentaires (précipitations, évènements, etc.)	Pluviométrie bureau ASRL
10/07/2021	-0,01	-0,24	-0,04	-0,15	-0,58					
11/07/2021	0,05	-0,24	-0,04	-0,15	-0,67					
12/07/2021	0,07	-0,20	-0,02	-0,16	-0,68				Dhuy : 0.1m3/s	
13/07/2021	0,03	-0,06	0,14	-0,07	-0,65	11h : Ouverture vanne de décharge en libre passage	12h : Ouverture vanne de crue centrale = 20cm	12h : Augmentation ouverture vanne de crue = 40cm / 16h : Ouverture vanne de crue en		
14/07/2021	0,03	0,00	0,18	0,06	-0,47	11 h : Ouverture vanne de crue en libre passage / 17h : Ouverture 2ème vanne de	11 h : Ouverture vanne de crue en libre passage / 17h : Ouverture 2ème vanne de	11 h : Ouverture vanne de décharge / 17h : ouverture 2 vanne de décharge	Dhuy : 11.7m3/s	
15/07/2021	-0,02	-0,20	0,10	0,00	-0,40				Lecture St Samson et St Julien difficile (vannes ouvertes)	59
16/07/2021	0,03	-0,26	-0,32	-0,10	-0,49				Lecture St Samson et St Julien difficile (vannes ouvertes) / Dhuy : 7.1m3/s	
17/07/2021	0,29	-0,48	-0,53	-0,19	-0,60	Fermeture 2ème vanne de crue	Fermeture 2ème vanne de crue			
18/07/2021	0,33	-0,32	-0,19	-0,29	-0,65				Dhuy : 0.9m3/s	
19/07/2021	0,42	-0,34	-0,20	-0,30	-0,65	9 h : Fermeture totale vanne de crue	9h : Fermeture vanne de crue sauf 10cm sur centrale	10 h : Fermeture vanne de décharge Tacreniers		
20/07/2021	0,38	-0,30	-0,10	-0,33	-0,65					
21/07/2021	0,32	-0,28	-0,10	-0,34	-0,52			10h : Fermeture vanne de décharge Ile		